

Compte rendu du Conseil d'administration du samedi 5 octobre 2024

Absents excusés : Michèle Barbaras, Madith Koeniguer, Lisa Litcher, Raymond Barbaras, Philippe Buisset, Eric Scandela, Francis Marchand.

Point 1 : Bilan de l'année. Les mauvaises conditions météo en début de saison n'ont pas facilité la navigation. Aucune régates, mais quelques sorties sous forme de « toutes voiles dehors ». Dont 1 beau dimanche avec 11 bateaux sortis...

Propositions : Annoncer une sortie CHAQUE DIMANCHE de mai à SEPTEMBRE. Ce qui représente 22 dimanches. A nous de décider si nous organisons « sorties ou régates ». D'où chronométrage, et 1 responsable avec la sécurité (verte ou orange suivant le permis).

Ceci dit le club accueille des « extérieurs » (cercle d'aviron de Strasbourg, exercices en collaboration avec les pompiers du secteur, épreuves kayak, cinéma.). Concernant l'accueil « extérieurs », doit-on développer cette activité ? Avec qui ? Pourquoi ?

* Nous sommes de temps en temps sollicités par des personnes qui s'intéressent au club (futurs membres, bouées pour l'été...) mais ces contacts sont sans suivis... Rappel de notre organisation : Chaque demande doit se faire par mail sur le site du club [contact@cvpp.fr]. Qui suit la demande ?

Point 2 : Vente du Microsail .

Le conseil d'administration trouve la proposition de Jean Marc insuffisante. Nous décidons de suspendre sa demande et de mettre ce bateau en vente sur des sites, ou réseaux. Affaire à suivre.

Point 3 : Hangar.

A ce jour nous avons 2 demandes de membres actifs pour mettre leur bateau au hangar, et nous constatons qu'il y a 2 bateaux « ventouses » qui ne sortent plus depuis plusieurs années et 2 autres qui suivent le même chemin. Il faut savoir que les propriétaires de ces bateaux « ventouses » sont toujours en règle de cotisation. Débat et décision en suspens : Le club souhaite privilégier les membres actifs. Dans un premier temps, le club (à travers son président) sollicite les 2 propriétaires concernés afin qu'ils prennent une décision sur leur intention de naviguer ou pas les saisons prochaines. Le but est de libérer des places. Pour la suite il faudra veiller que ces situations ventouses ne se répètent pas. Nous n'avons pas suffisamment de place pour que nos hangars deviennent des garages, voire des cimetières à bateaux. REGLEMENT INTERIEUR A MODIFIER (au prochain C.A et a valider en A.G).

Un débat animé a été lancé sur le thème : **JE VIENS, JE NAVIGUE, JE REPARS...Et la VIE DU CLUB** c'est comment ?... (Identité du club, le chalet est-il notre siège ? Je passe dire bonjour, je laisse un mot, je participe à 1 sortie, je parle du club autour de moi, j'en ai rien à faire du club, j'attends quoi (rien) du club...PROPOSITIONS : Remise à jour et affichage de trombinoscope/Programmer des ouvertures club-chalet/Fonctionnement d'un club/ Autres moyens de communication= WhatsApp CVPP . AFFAIRE A SUIVRE...

Réserver l'utilisation du portique avec le ber. ACCES POUR TOUS, locataire ou pas des hangars.

SORTIE DES BATEAUX : Si besoin d'aide, inscrivez vous à la rubrique mise à l'eau/sortie des bateaux dans l'onglet Espace membres du site du club. **ATTENTION ! DIMANCHE 17 NOVEMBRE SORTIE DES SECUS.**

Et si vous passiez prendre un café (+ pousse avec modération) au club le dimanche 17/11...Invitation président.

PROCHAIN C.A (ouvert) SAMEDI 18 JANVIER 2025,10H30, BORDES.